

autre saint, le prêtre Rufinus par Rome à Milan, et nous l'avons prié de vous faire visite en notre nom et pour vous témoigner nos bons sentiments. Ma recommandation présente, je l'ai faite également aux autres amis : il ne faut pas vous mordre les uns les autres, si vous ne voulez pas vous dévorer réciproquement. Il appartient à votre modération, ainsi qu'à celle des vôtres, de ne fournir aucune occasion aux caractères impatients, de peur que tous ne me ressemblent pas et ne trouvent peu de goût à s'entendre louer en figure.

LETTRE LXXXII.

A THÉOPHILE.

Contre Jean, évêque de Jérusalem.

Théophile, évêque d'Alexandrie, avait écrit à Jérôme et aux moines qui vivaient avec lui, pour rétablir la paix entre eux et Jean évêque de Jérusalem; Jérôme lui répond qu'il ne demanderait pas mieux que de mettre un terme à la discorde et de voir régner la paix du Christ. Puis il justifie ses traductions latines d'Origène et l'ordination de son frère Paulinien, contre les plaintes de ce même Jean.

1. Je vois par votre lettre que vous possédez l'héritage du Seigneur, qui, sur le point de revenir à son Père, disait à ses apôtres : « Je vous donne ma paix, je vous lègue ma paix. » *Joan.* xiv, 20. Elle me prouve aussi que la bonté des pacifiques est pleinement votre partage. *Math.* v. Vous caressez comme un père, vous instruisez comme un maître, vous édifiez

vicem. Jam tue moderations est, et tuorum, nullam occasionem impatientibus dare, ne non omnes similes mei invenias, qui possint figuratis laudibus delectari.

EPISTOLA LXXXII.

AD THEOPHILEM.

Adversus Joannem Jerusalemitanum.

Missis à Theophilo Alexandrino Episcopo litteris ad se et Monachos qui secum degabant, ut pacem inter eos et Joannem Episcopum Jerusalemitanum reconciliaret, respondet nihil potius habere se quam ut distidium componatur, et pax Christi inter utroque reseruiatur. Suis deinde interpretationes Latinas Origenis, ac fratris Pauliniani ordinationem defendit adversus querimonias ejusdem Joannis.

1. Epistola tua hereditatis Domine te indicans possessorem, qui pergens ad Patrem, Apostolis loquebatur : « Pacem meam do vobis, pacem meam relinquo vobis, » *Joan.* xiv, 20, illius quoque felicitatis compositionem te esse testata est, in qua « beati pacifici » nuncupantur. *Math.* v. Blandiris ut pater, erudis ut magister, instituis ut Pontifex. Venisti ad nos non in

comme un pontife. Vous venez à nous, non avec l'austérité qui manie la verge, mais avec un esprit de bonté, de douceur et de mansuétude; dès votre première parole nous avons entendu l'humilité du Christ, qui sauva le genre humain, non par les éclats de la foudre, mais bien en vagissant dans la crèche, en se faisant sur la croix. Vous aviez lu ce qui longtemps auparavant avait été dit d'une de ses antiques figures : « Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa mansuétude; » *Psal.* xxxi, 1; puis, en dernier lieu, de lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » *Math.* xi, 19. Vous emparant de nombreux passages que les saints Livres renferment touchant la paix, volant comme une abeille à travers les champs si variés des Ecritures, vous avez recueilli dans un habile discours tout ce qu'il y a de suave et de propre à concilier les âmes. Courant déjà vers la paix, nous avons senti redoubler notre ardeur : nos voles étaient déployées, et le souffle actif de votre exhortation est venu les gonfler. Ce n'est pas avec répugnance et comme en nous faisant traîner, c'est avec empressement et d'une bouche avides que nous buvons aux sources rafraichissantes de la paix.

2. Mais qu'obtenons-nous, n'ayant en notre pouvoir que la volonté, tandis que la réalité nous échappe? Quoique la volonté ne soit pas

austeritate virge, sed in spiritu benignitatis et lenitatis et mansuetudinis; ut humilitatem Christi primo statim sermone resonares, qui mortaliem genus non fulminans et tonans, sed in pressis vagiens, et faciens rediit in cruce. Legeras enim in typo illius ante predictum : « Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus; » *Psal.* xxxi, 1; et in ipso postea presentatum : « Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. » *Math.* xi, 19. Unde et multa de sacris voluminibus super pacis laude perstringens, ac per varias Scripturarum campos more apuli volans, aliquod dulces et aptum concordie fuit, artificii quoque mensisti. Currentes igitur ad pacem incitati suavis : exposita ad navigandum vela, crebrior exhortationis tue aura complevit; ut non tam retractatibus et fastidiosis quam avidis (scilicet *quam ut avidis*) et plebis faucibus, dulcia pacis fluenta biberent.

2. Verum quid facimus, in quorum potestate voluntas tantum pacis est, non effectus? Et quantum voluntas quoque apud Deum propositi sui mercedem habet, tamen imperfectum opus etiam volentes non

privée de sa récompense auprès de Dieu, on n'en est pas moins plongé dans la tristesse quand l'œuvre n'aboutit pas; la volonté reste impuissante. L'Apôtre sachant bien que la paix réelle et vraiment digne de ce nom dépend de la volonté des deux parties, s'exprime en ces termes : « Autant qu'il est en vous, ayez la paix avec tous les hommes. » *Rom.* xii, 18. Le prophète s'écriait aussi : « La paix, la paix; mais où donc est la paix? » *Jerem.* iv, 10, d'après les Septante. Ce n'est pas une grande chose d'annoncer la paix par la parole, quand on la détruit par les actes. Autre est la réalité des efforts, autre la simple démonstration : vanter tout haut la concorde, et dans le fond imposer la servitude. Nous voulons la paix nous aussi; non-seulement nous la voulons, mais nous la demandons avec instance, pourvu toutefois que ce soit la paix du Christ, la paix véritable, une paix sans inimitié et dans laquelle ne soit pas enveloppée la guerre, une paix qui unit des amis et ne subjugué pas les adversaires. Comment donnons-nous à la domination le nom de paix, et ne donnons-nous pas à chaque chose son véritable nom? Où règne la haine, parlez de dissensions; ne proclamez la paix que là où règne la charité. Nous ne déchirons pas l'Eglise, nous ne nous séparons pas de la communion de nos pères; des le berceau, je puis le dire, nous avons été nourris du lait catholique. Nul ne fait plus

fore contristat. Quod sciens et Apostolus, perfectissimum videlicet fuerit in ultimus partis voluntate consistere : « Quantum, inquit, ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes. » *Rom.* xii, 18. Et propheta. « Pax, pax. Et ubi est pax? » *Ser.* iv, 10, *Just.* LXX. Nihil enim grande est, pacem voce pretendere, et opere destruere. Aliud niti, aliud demonstrare; verbis sonare concordiam, re exigere servitutem. Volamus et nos pacem; et non solum volamus, sed et rogamus, sed pacem Christi, pacem veram, pacem sine inimitiis, pacem in qua non sit bellum involutum, pacem que non ut adversarios subjiciat, sed ut amicos jungat. Quid dominationem pacem vocamus; et non reddimus unicuique rei vocabulum suum? Ubi odium est, appellatur inimitiis; ubi caritas, ibi tantummodo pax vocetur. Nos nec Ecclesiam scindimus, neque a patrum communione dividimur; sed ab ipsis, ut ita dicam, incunabulis catholico sumus lacte nutriti. Nemo namque magis Ecclesiasticus est quam qui nunquam hereticus fuit. Sed ignoramus absque caritate pacem, sine pace communionem. Legimus quoque in

corps avec l'Eglise que celui qui ne fut jamais hérétique. Nous ignorons la paix sans charité, et la communion sans la paix. Nous lisons aussi dans l'Evangile : « Si vous faites votre offrande à l'autel, et si vous vous rappelez alors que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère, et venez ensuite faire votre offrande. » *Math.* v, 23, 24. Si nous ne pouvons pas sans avoir la paix faire une offrande, à combien plus forte raison recevoir le corps du Christ? Avec quelle conscience m'approcherai-je de l'Eucharistie et répondrai-je Amen, si je doute de la charité de celui qui me l'administre?

3. Je vous supplie de m'écouter avec patience et de ne pas prendre la liberté pour une adulation. Quelqu'un communique-t-il avec vous à contre cœur? Quelqu'un détourne-t-il la face en étendant la main, et vous donne-t-il le baiser de Judas au banquet sacré? Je ne pense pas qu'à votre arrivée tremble la foule des moines; elle est plutôt dans la joie, tandis qu'elle s'empresse de venir à votre rencontre, sortant des profondeurs du désert et n'aspirant à vous vaincre que par l'humilité. Qui fait sortir ces hommes de leurs retraites? N'est-ce pas l'amour qu'ils ont pour vous? Dispersés dans les solitudes, comment se réunissent-ils tout à coup? N'est-ce pas votre affection pour eux qui les at-

Evangilio : « Si offeris munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te, dimitte ibi munus tuum coram altari, et vade prius reconciliari fratri tuo; et tunc venies, offer munus tuum. » *Math.* v, 23, 24. Si munera nostra absque pace offerre non possumus, quanto magis et Christi corpus accipere? Qua conscientia ad Eucharistiam Christi accedam, et respondebo Amen, dum de caritate dubitem porrigentis?

3. Quæso te ut patienter me audias, nec veritatem adulationem putes. Quisquam tibi invitus communicat? quisquam extenta manu veritatem faciem; et inter sacras epulas Jude osculum porrigit? Ad adventum, ut reor, tuum non pavet Monachorum turba; sed gaudet, cum certatim tibi procedunt obviam, et de eremi latibulis exeuntes, suæ te cupiunt humilitate superare. Quis eos compellit extire? Nemo amor tui? Quis per eremum separatus in unum cogit? Nomen tua dilectio? Amare enim parens debet. Arctus parens et Episcopus debet, non timari. Antiqua sententia est : « Quem metuit quis, odit; quem odit, perisse cupit. »

ture? Un père doit aimer : un père, un évêque doit être aimé et non redouté. C'est une antique sentence : « Celui qu'on craint on le hait; et celui qu'on hait, on désire le voir disparaître. » *Cicer. Offici. II*. De là vient que dans nos saintes Lettres la crainte domine la première éducation des enfants; et puis « l'amour parfait arrive et met dehors la crainte. » *Joan. IV*, 18. Vous ne cherchez pas précisément à vous soumettre les moines; ils ne vous en sont que plus soumis. Vous leur offrez le baiser; ils courbent la tête. Vous vous offrez comme soldat; et vous voilà capitaine : vous venez comme l'un d'eux; et vous surgissez au-dessus de tous. Le sentiment de la liberté se révolte quand on veut l'opprimer. Personne n'obtient davantage d'un être libre que celui qui n'entend pas l'asservir. Nous connaissons les canons ecclésiastiques; nous n'ignorons pas les droits de chaque rang : par la lecture et les exemples de chaque jour, nous avons beaucoup appris jusqu'à cet âge, beaucoup expérimenté. Celui qui frappe avec des scorpions et qui s'imagine être incomparablement supérieur à son père, dissipe en peu de temps le royaume de David, de cet homme plein de mansuétude. *III Reg. XII*. Le peuple romain ne supporta pas l'orgueil que un roi même. Ce conducteur de l'armée d'Israël qui avait frappé l'Égypte de dix plaies, à l'ordre duquel le ciel, la terre et la mer obéissaient, est loué comme le plus doux des

Apud Cicer. lib. II, Offici. Unde et in nostris litteris, eum initia parvulorum in timore consistant, « perfecta dilectio foras mittit timorem. » *I Joan. IV*, 18. Non queris Monachos tibi esse subjectos : ideo magis subiectos habes. Tu offers osculum, illi colla submitunt. Exhibes militem, et ducem impetras; quasi unus in pluribus es, ut sis unus ex pluribus. Cito indignatur libertas, si opprimatur. Nemo plus impetrat a libero, quam qui servire non cogit. Novimus Canones Ecclesiasticos; non ignoramus ordines singulorum : et lectione et quotidianis exemplis, usque ad hanc etatem multa didicimus, multa experti sumus. Qui scorpionibus cædit, et lumbis patris habere se putat digitos grossiores, cito regnum mansueti David dissipat. *III Reg. XII*. Certe Romanus populus ne in rege quidem superbiam tenuit. Dux ille Israeliticus exercitus, qui decem plagis afflixerat, Ægyptum, et ad cuius imperium cælum et terra et maria serviebant, inter cunctos homines quos tunc terra generavit, mansuetissimus predicatur. Et ideo per quadraginta annos obtinuit principatum, quin potestatis superbiam lenitate et

hommes vivant à son époque. Il exerça le pouvoir pendant quarante ans, parce qu'il en tempéra l'orgueil par l'admirable douceur de son caractère. Son peuple le lapidait, et il pria pour ses meurtriers; bien plus, il voulait être effacé du divin livre pour que le troupeau remis à sa garde ne vint pas à périr. Il désirait ressembler à ce pasteur qu'il savait devoir reporter sur ses épaules les brebis égarées. « Le bon pasteur, a dit le Maître, donne sa vie pour ses brebis. » *Joan. X*, 11. Le disciple du bon pasteur souhaite d'être anathème pour ses frères, pour ceux qui lui sont unis par les liens du sang, à savoir les Israélites. *Rom. IX*, 4. Or, si l'Apôtre accepte de périr pour sauver ceux qui sont déjà perdus, combien plus de bons parents ne doivent-ils pas veiller sur eux-mêmes pour ne pas provoquer la colère de leurs enfants, pour ne pas exaspérer par une rigueur excessive les natures même les plus douces.

4. Je suis obligé de me borner écrivant une lettre; mais la douleur demande un plus long épanchement. Cet homme attesté dans ses lettres, fort pacifiques dans son intention, très-mordantes à mon avis, que jamais je ne l'ai blessé, qu'on ne m'a jamais traité d'hérétique. Comment se fait-il donc qu'il me blesse lui-même en répandant partout que je suis atteint d'une maladie mortelle, un révolté contre l'Église? Excité par les autres, pourquoi s'empresse-t-il d'é-

mansuetudine temperabat. Lapidabatur a populo, et pro lapidantibus rogabat; quin potius deleri ipse vult de libro Dei, ne commissus sibi gressu preterat. Cupiebat enim illum imitari Pastorem quem sciebat etiam errantes oves suis humeris portaturum. « Pastor, inquit, bonus ponit animam suam pro ovibus suis. » *Joan. X*, 11. Boni quippe pastoris discipulus optat anathema esse pro fratribus suis, *Rom. IX*, 4, atque cognatis, qui sunt Israelite secundum carnem. Et si ille perire cupit ne perditur perant; quanto magis bonis parentibus providendum est ne ad iracundiam provocent filios suos, et nimietate duritie, etiam lenissimos, asperos esse compellant?

4. Epistola cogit me brevis loqui, dolor longius. Scribi in suis illis, ut ille vult pacificus, ut ego sentio mordacissimis litteris, quod nunquam a me læsus sit, nec dictas hæreticus. Quoniam igitur modo me ipse laedit, ægrorantem morbo pessimo et rebellem Ecclesie ventilians? Ab aliis læcessus, accorrit adversarius parere, ledere non ledentem? Antequam ordinaretur frater meus (*Paulinianus*), nunquam (al. *nullum*)

pargner les ennemis, et de nuire à qui ne l'a jamais offensé? Avant l'ordination de mon frère Paulinien, il n'a jamais dit qu'il existât des contestations dogmatiques entre le saint évêque Epiphane et lui. Et quel motif l'obligeait, comme à la fin il l'écrivit lui-même, à soulever au milieu des peuples d'irritantes questions auxquelles personne ne songeait? Votre sagesse sait bien à quel point de telles discussions sont périlleuses, et que le silence est le parti le plus sûr; qu'il ne faut le rompre que sur les points essentiels. Que ce puissant génie, ce fleuve d'éloquence, ait embrassé dans un seul traité sur l'Église, comme il le prétend, tous les points de doctrine dont chacun en particulier a donné naissance à des volumes sans nombre, comme nous le savons, de la part des hommes les plus érudits, est-ce que cela me regarde? A l'auditeur de le savoir, ou bien à l'auteur lui-même; mais qu'il m'absolve de toute accusation contre lui. Je n'ai rien vu ni rien entendu. Je suis perdu dans la foule, et c'est encore trop dire, puisque j'étais muet parmi les clameurs générales. Comparons les personnes de l'accusateur et de l'accusé, et croyons de préférence à celui dont le mérite, la vie ou la science l'auront emporté.

5. Vous voyez bien que, les yeux fermés en quelque sorte, je signale les points culminants; j'expose moins ce que je pense, que je n'indique ce que je tais. J'ai compris et même ap-

probat dispensationem (al. *disputationem*) tuam, quod Ecclesiasticæ paci consonas, quasi sirenos cantus obturata aure pertransis. Alioqui, quia a parva ætate sacris litteris eruditus es, nosti quo sensu unumquodque dicatur : quomodo in ambiguis sententiis (*Ms. ambiguas sententias*) tuus sermo liberatus, et aliena non damnet, et nostra non denegat. Sed fides pura et aperta confessio non quarit strophas et argumenta verborum. Quod simpliciter creditur, simpliciter confitendum est. Poteram quidem libere proclamare, et inter gladios quoque ignesque Babylonicos dicere : Cur aliud responderet quam queritur? cur non simplex est, nec aperta confessio? Totum timeo, totum temperat, totum relinquit ambiguum, et quasi super aristas graditur. Verum studio et expectatione pacis, fervente stomacho, verba non quomodo queruntur, respondet. Laudant libere alii quos ledere læsus ipse non audeo. Ego interim sileo; nunc et dispensationem meam vel imperitiam simulabo, vel metum. Quid mihi accusanti facturus est qui, ut ipse testatur, laudanti detrahit?

6. Totæ ejus Epistolæ, non tam expositione quam

prouvé votre sage conduite : vous proposant uniquement la paix de l'Église, vous passez à travers les chants des sirènes en vous bouchant les oreilles. Instruit d'ailleurs dans les saintes lettres des vos premières années, vous savez dans quel sens chaque proposition est émise; et votre parole habilement balancée dans des sentences ambiguës, ne condamnant pas les autres et ne dénie pas nos droits. La foi pure et la confession sincère ne cherchent pas cependant les belles périodes et les arguments qui consistent dans les mots. Ce qu'on croit d'une manière simple, c'est avec la même simplicité qu'il faut le déclarer. Je pouvais d'une voix libre, au milieu même des glaives menaçants et des feux de Babylone, m'écrier : Pourquoi me fait-on une réponse qui n'a point de rapport avec la question? pourquoi la déclaration n'est-elle pas claire et formelle? Cet homme craint tout, ménage tout, laisse tout dans le doute, et marche comme sur des épines. L'amour et l'espoir de la paix lui dictent, malgré l'émotion de son âme, une réponse à côté de la question. Les autres blessent impunément, l'offensé n'osant pas les frapper à son tour. En attendant que garde le silence; je veux maintenant simuler la sagesse, l'imprévue ou la crainte. Que fera-t-il si je me porte pour accusateur, lui qui me déprime lorsque je le loue, comme il le déclare lui-même?

6. Toute sa lettre, au lieu de donner une ex-

plication, est un tissu d'outrages contre moi. Il écrit mon nom sans l'accompagner d'aucune de ces formules honnêtes sans lesquelles les hommes ne s'abordent pas réciproquement; il le déchire et le jette au mépris, comme si j'étais effacé déjà du livre des vivants, comme si ses écrits n'avaient marqué d'un stigmate, ou bien comme si j'avais jamais recherché de telles puérités, moi qui dès mon adolescence renfermé dans un monastère, ai voulu plutôt être que paraître quelque chose. Il accompagné de tels signes d'honneur le nom de quelques-uns d'entre nous qu'il le met en pièces; c'est comme si nous ne pouvions pas dire nous aussi ce que tout le monde répète. Il trouve mauvais que d'un esclave on ait fait un clerc, alors qu'il a lui-même plusieurs clercs de cette condition; et n'a-t-il pas lu qu'Onésime, régénéré parmi les chaînes de Paul, fut élevé quoique esclave à la dignité du diaconat? *Philem.* 1. Il crie au sycophante, et, pour n'être pas obligé d'en donner la preuve, il déclare l'avoir ouï dire. Oh s'il m'était permis de me rendre l'écho de la clameur publique, si j'en croyais aux accusations que les autres formulent, il comprendrait que nous n'ignorons pas ce que tout le monde sait, que les rumeurs connues de tous ont aussi frappé nos oreilles. Il déclare que la calomnie n'a pas été privée de sa récompense. Qui n'aurait horreur d'une telle pé-

nétration et d'une telle subtilité? Qui pourrait répondre à ce foudre d'éloquence? Que vaudrait mieux, supporter ou faire la calomnie? Accuser quelqu'un qu'on devra chérir ensuite, ou pardonner à celui qui a péché? Que peut-on moins supporter, qu'un sycophante devienne édile, ou qu'il soit fait consul? Il n'ignore pas lui-même ce que je fais, ce que je dis, ce que j'ai ouï dire, ce que la crainte du Seigneur me permet à peine de croire.

7. *Hilaire traduit Origène.* — Il m'accuse d'avoir fait passer Origène en latin. Je ne suis pas le seul coupable, le saint confesseur Hilaire l'a traduit aussi; mais chacun de nous, retranchant tout ce qui pouvait être nuisible, n'en a conservé que les choses utiles. Qu'il lise donc, s'il est en état de le lire; car enfin je suppose que le commerce habituel et les entretiens de chaque jour doivent l'avoir familiarisé avec la langue des Romains. S'il n'en a pas acquis l'usage nécessaire, qu'il ait recours à ses interprètes accoutumés; il lui sera manifeste alors qu'il devrait me louer de ce dont il me blâme. De même que je me suis toujours servi d'Origène pour éclaircir les idiomes et le sens des Livres saints, de même j'ai sauvegardé la vérité des dogmes avec une infatigable constance. Est-ce que je confonds Origène avec la foule, ou même les autres contemptateurs? Je sais qu'il faut distinguer les apô-

deres? Quid est plus, sustinere calumniam, an facere? Accusare quem postea diligas, an peccanti (al. peccati) veniam tribuere? Quid minus ferendum, de sycophanta Edilem fieri, an Consulm? Scit et ipse quid tacent, quid loquar, quid et ego audierim; quid pro Christi meta fortasse non credam.

7. « Hilarus vertit Origenem. » — Origenem me arguit vertisse in Latinum. Hoc non solum ego feci, sed et Confessor Hilarus fecit; et tamen uterque nostrum, noxia quæque detrahens, utilia transtulit. Legit ipse, si novit (a), (arbitror enim cum assidua confabulatione et quotidiano Latinorum consortio Romanum non ignorare sermonem); aut, si certe penitus non imbibit, interpretetur ei qui solet; et tunc sciet, me in hoc ipso laudandum esse quod detrahit. Scit enim interpretationem et idiomata Scripturarum Origeni semper attribui, ita dogmatum constantissime absterelli veritatem. Nonquid ego in turbam mitto Origenem? namquid ceteros Tractatores? Scio aliter habere Apostolos, aliter reliquos Tractatores: illos semper

(a) August. Epist. 179, que ad hunc enimdem Joannem Jerosolymitanum est, cum dicit per interpretem audire litteras suas, Latine scribit; et Origenem quoque in A-losig. Insuper Latine linguæ cum immit foisse.

tres du reste des écrivains; que les premiers ne se trompent jamais, et que les seconds se trompent quelquefois en leur qualité d'hommes. Singulier moyen de justification: reconnaître les défauts d'Origène, mais en accusant les autres avec lui. On n'ose pas le défendre ouvertement; mais on le couvre du nombre de ceux qui ont partagé les mêmes erreurs. Personne n'a pu lire les six mille volumes d'Origène, et lui-même ne les a pas écrits. Je crois, du reste, qu'il est plus facile d'attribuer le mensonge au narrateur qu'à l'auteur lui-même.

8. Notre ennemi prétend que mon frère Paulinien est la cause de la discorde; un homme qui se tient renfermé dans la cellule d'un monastère, et pour qui la cléricature est un fardeau plutôt qu'un honneur. Après nous avoir lurrés jusqu'à l'heure présente des fausses apparences de la paix, il jette l'alarme parmi les prêtres d'Occident, en répétant que ce frère a été constitué bien jeune encore et presque enfant, prêtre de sa propre paroisse de Bethléem. Tous les évêques de la Palestine savent si cette affirmation est fondée sur la vérité. Le monastère du saint pontife Epiphane, qui se nomme l'Ancien et dans lequel notre frère a été ordonné prêtre, se trouve dans le territoire d'Eleuthéropolis, et non dans celui d'Olbia. Son âge n'est pas ignoré de votre béatitude; et, comme il a déjà parcouru l'espace de trente ans, je suppose qu'il

n'est pas de récrimination possible à cet égard, puisque c'est l'âge de l'homme parfait selon le mystère même de l'incarnation du Verbe. Qu'il se souvienne donc de l'ancienne loi; et il verra que dans la tribu de Lévi c'était après vingt-cinq ans qu'on était investi du sacerdoce. *Nem. viii.* Ou bien, s'il veut en ce point seul suivre le texte hébraïque, il saura qu'on était fait prêtre à l'âge de trente ans. Et, pour qu'il ne soit pas tenté de dire: « Les choses anciennes sont passées, tout a été renouveau, » Il *Corinth. v.*, 17, qu'il écoute avec Timothée: « Faites que votre adolescence ne soit méprisée de personne. » *I Tim. iv.*, 12. Assurément, lorsque ce disciple fut fait évêque, il n'était guère éloigné de l'âge où se trouve maintenant mon frère. Si l'élection anticipée est d'ailleurs permise pour les évêques, l'ordination ne l'est pas pour les prêtres, de peur que leur état ne soit trop en opposition avec leur nom. Il reste à se demander comment il a lui-même ordonné un prêtre d'un âge égal ou même inférieur, et, ce qui est bien plus grave, pour le proposer à une église qui n'est pas de sa juridiction? S'il ne peut pas avoir la paix avec un frère, à moins qu'il ne lui soit soumis et sur la renonciation de l'évêque légitime, il montre par là qu'il cherche moins la paix qu'un moyen de vengeance sous les apparences de la paix; qu'il ne saurait rester tranquille, se tenir en repos, avant d'avoir pleinement réalisé ses menaces.

pervecut, puto eam in hoc non esse reprehendam, que juxta mysterium assumpti hominis in Christo perfecta est. Recordetur legis antiquæ, et post viginti quinque annos a Levitica tribu eligi in Sacerdotium pervidet. *Nem. viii.* Aut, si in hoc testamento solo Hebraicum sequitur Veritatem, noverit triginta annorum fieri Sacerdotem. Ac ne forsitan dicat: « Vetera transierunt, et facta sunt omnia nova, » Il *Cor. v.*, 17, audiat cum Timotheo: « Adolescentiam tuam nemo contemnat. » *I Tim. iv.*, 12. Certè ipse, quando Episcopus ordinatus est, non multum ab ea in qua nunc frater meus est, distabat ætate. Vel, si hoc in Episcopis licet, in Presbyteris non licet, ne per antiphrasim a ostensione lactaverit, Occidentalium Sacerdotum com-movit aures, dicens eum adolescentulum et pene puerum in parocchia sua Bethleem Presbyterum constitutum. Si hoc verum est, cuncti Palestini Episcopi non ignorant, Monasterium enim sancti pape Epiphaniî nomine Velas dictum, in quo frater meus ordinatus est Presbyter, in Eleuthero-politano territorio, et non in Eliensi situm est. Porro ætas ejus et Beatitudini tue nota est; et, cum ad triginta annorum spatia jam

Du reste, l'edt-il ordonné de ses propres mains, le prêtre ami du silence s'abstiendrait encore de toute fonction. A vouloir diviser une église, il ne lui devrait rien si ce n'est l'honneur qu'on doit à tous les prêtres.

9. Je n'ai parlé jusqu'ici que de sa défense, ou mieux de son insidieuse justification et de ses propos calomnieux à notre adresse. Je lui ai répondu dans ma lettre d'une manière succincte et comme en passant, afin que, d'après ce que je dis, il comprenne ce que je tais; afin qu'il sache encore que nous sommes des êtres doués de raison, capables de deviner son habileté, que notre intelligence n'est pas obtuse au point d'entendre uniquement le son des paroles, comme les animaux, et non la signification qu'elles ont. Maintenant je vous en conjure, pardonnez à ma douleur; s'il y a de l'orgueil à répondre, avouez qu'il y en a bien plus à s'être porté pour accusateur. Du reste, ma réponse est plutôt une protestation de silence que l'expression de ma pensée. Pourquoi vont-ils chercher la paix si loin, et veulent-ils qu'elle nous soit imposée par les autres? Qu'ils se montrent pacifiques, et l'exemple sera promptement suivi. Pourquoi se servent-ils abusivement du nom de votre sainteté, quand votre lettre respire l'union et la mansuétude, tandis que leurs paroles sont pleines de menace et de dureté? Enfin, combien les lettres que vous nous avez envoyées par le prêtre Isidore sont de

Etiam si ipse eum ordinasset, et sic secreti amator quiescere vellet, ne quidem exerceret. Quod si Ecclesiam scindere, nihil ei deberet præter honorem cunctis Sacerdotibus debitum.

9. Hæcque apologia ejus, imo categorica, et læchiosus contra nos sermo protractus est. Cui ego quidem in Epistola breviter præteriensque respondi, ut ex his que dixi, intelligat quid tacuerim; et noverit nos homines esse rationale animal, et prudentiam suam posse intelligere; nec ita obtusi cordis ut instar brutiorum animalium, verborum tantum sonum et non sententias audiamus. Nunc queso te ut veniam tribuas dolori meo; et si strævas est respondisse, multo sit superbius accusasse. Quamquam ita responderim ut silentium potius meum indicaverim quam sermonem. Quid procul pacem quaerant, et volunt eam nobis ab aliis imperari? Sint pacifici, et illico pax sequetur. Cur nomine Sanctitudinis tuæ contra nos pro terrore abutuntur, cum Epistola tua pacem et mansuetudinem sonet, illorum verba duritiam committentur? Denique quam pacificas et ad concordiam pertinentes per Isidorum

nature à ramener la paix et la concorde, nous le prouvons par cela seul qu'ils ne veulent pas les exhiber, tout en se donnant, mais à tort, comme les amis de la paix. Qu'ils choisissent entre ces deux termes: Nous sommes bons ou nous sommes mauvais; si nous sommes bons, qu'ils nous laissent en repos; si nous sommes mauvais, pourquoi recherchent-ils notre société? Il devrait savoir par expérience quelle est la puissance de l'humilité. En divisant maintenant ce qu'il avait autrefois uni par ses sages conseils, il prouve qu'il est mené désormais par la volonté d'un autre, puisqu'il détruit son propre ouvrage.

10. *Jean obtient que l'exil soit prononcé contre Jérôme.* — Naguère il demandait, et même il obtenait la peine de l'exil contre nous; et plutôt à Dieu qu'il eût satisfait son désir; car, si la volonté lui est imputée comme le fait même, ce n'est qu'il plus été par la volonté seulement, c'est en réalité que nous posséderions la couronne de l'exil. L'Eglise du Christ s'est formée en donnant son sang, en acceptant la souffrance, et non en lançant sa rigueur. Elle a grandi par les persécutions, elle s'est fait un diadème du martyre. Si les hommes auprès desquels nous vivons ont seuls un tel goût pour la rigueur, s'ils ne savent pas supporter la persécution, s'ils aiment mieux persécuter eux-mêmes, nous avons ici des Juifs, nous avons des hérétiques de différentes sectes, et surtout les impurs Manichéens; comment

Presbyterum litteras nobis miseris, hinc probamus quod illas qui pacem falso jactant, reddere noluerint. Eligant itaque quod volunt: aut boni sumus, aut mali; si boni, dimittant quiescere; si mali, quid malorum expectant societatem valent humilitas, experimento didici. Qui nunc dissulit quæ suo concilio olim suis juncta sociaverit, probat se nunc ad alterius voluntatem, tunc copulata discerpere.

10. « Exilium impetratum Hieronymo ab Joanne. » — Nuper nobis postulavit et impetravit exilium; atque utinam implere potuisset, ut, sicut illi voluntas impetrat pro opere, ita et nos non solum voluntate, sed et effectu coronam haberemus exilii. Fundendo sanguinem, et patiendo magis quam faciendo contumelias, Christi fundata est Ecclesia. Præscriptioribus crevit, martyriis coronata est. Aut si isti soli juxta quæ degimus amant rigorem, et non noverunt persecutionem sustinere, sed facere, sunt et hic Judæi, sunt variorum dogmatum Hæretici, et maxime impermississimi Manichæi; cur eorum ne verbo quidem quecipiam audent ledere? Nos solos expellere cupiunt? Nos soli qui Ecclesiam

n'osent-ils en blesser aucun par une parole même? Quoi, c'est nous seuls qu'ils veulent expulser? Nous qui seuls sommes en communion avec l'Eglise, nous sommes accusés de la diviser? Je demande, et cette demande n'est-elle pas équitable, ou qu'ils chassent les autres avec nous, ou qu'ils nous gardent avec les autres. Il est vrai qu'ils nous honorent d'autant plus, en nous séparant des hérétiques par l'exil. Un moine, ô douleur, menace des moines de l'exil, et l'oblige contre eux; oui, un moine qui se vante d'occuper une chaire apostolique. Mais une telle race ne sait pas succomber à la terreur; elle courbe la tête et n'oppose pas les mains au glaive prêt à frapper. Quel est celui des moines qui, exilé de sa patrie, n'est en même temps exilé du monde? A quoi bon recourir à l'autorité publique, faire les frais d'un reserit, sillonner en tout sens la terre entière? Qu'il nous touche à peine de son petit doigt, et soudain nous partions. « La terre est au Seigneur avec toute son étendue. » *Psalm.* XXIII, 1. Le Christ n'est pas renfermé par l'espace.

11. Notre adversaire écrit que c'est par vous et par l'Eglise romaine que nous restons encore attachés à la communion dont nous sommes visiblement séparés. Il n'est pas nécessaire d'aller courir si loin; l'union existe ici même dans la Palestine, et par les mêmes liens. C'est même ici, dans cette petite bourgade de Bethléem, que nous

communicamus, Ecclesiam scindere dicimur? Oro te, nonne æqua est ista postulatio, ut aut illos nobiscum expellant, aut nos cum illis teneant? Nisi quod in eo magis honorant, quos saltem exilio ab Hæreticis separant. Monachus, proh dolor, Monachis et minatur et impetrat (al. importat) exilium, et hoc Monachus Apostolicam Cathedram habere se jactans. Non novit terræ natio ista succumbere, et impendenti gladio magis cervicis quam manus subijci. Quis enim Monachorum exul patria, non exul est mundi? Quid opus est auctoritate publica, et Rescripti impenditis, et toto orbe discribitur? Tangat saltem digitulo, et ultro exhiberetur. « Domini est terra, et pleniudo ejus. » *Ps.* XXIII, 1. Caritas loco non tenetur inclusus.

11. Fratres, quod scribit nos per te et Romanam Ecclesiam communicari ei, a qua visumur communione separari; non necesse est ire tam longè, et hic in Palestina eodem modo ei jungimur. Et ne hoc quod procul sit, in viculo Bethlemæ Presbyteris ejus, quantum in nobis est, communione sociamur. Ex quo perspicuum est dolorem proprium causam Ecclesie non

tâchons autant qu'il dépend de nous d'être en rapport avec ses prêtres. Il ne faut donc pas évidemment confondre un ressentiment personnel avec la cause de l'Eglise, et généraliser ainsi le fait d'un seul homme, alors même qu'il aura fait partager à d'autres ses fâcheuses impressions. Ce que j'ai dit au commencement de ma lettre, je le répète à la fin: nous souhaitons la concorde, nous voulons la paix du Christ; et nous vous prions de lui dire qu'il ait à la vouloir lui-même, et non à l'extorquer. Qu'il lui suffise de nous avoir infligé la douleur des outrages que nous avons déjà subis. Qu'il grêisse les anciennes blessures par les nouvelles effusions de la charité. Qu'il revienne à ses premiers sentiments, à cet amour qu'il avait de lui-même pour nous. Qu'il ne s'inspire pas dans ses paroles des colères d'autrui. Qu'il obéisse à sa propre volonté, et non à la volonté qu'on lui impose. Ou bien qu'il commande à tous de la même façon, comme il doit un pontife; ou bien qu'il veille également au salut de tous, en marchant sur les traces de l'Apôtre. S'il se montre tel, nous tendons volontiers les mains, nous ouvrons nos bras. Qu'il nous traite comme des amis et des proches; et soudain il s'apercevra que nous lui sommes soumis dans le Christ, comme à tous les saints. « La charité est patiente, la charité est pleine de bienveillance, la charité n'a pas de jalousie, ni d'enflure, elle supporte tout,

putandum; nec stomachum visus hominis, imo per illum aliorum, generali Ecclesie vocabulo nuncupandum. Quapropter quod in principio Epistole dixi, etiam nunc repeto, nos velle pacem Christis, optare concordiam; et te rogare ut illum (al. illos) moneas, pacem non extorquere, sed velle. Sit præteritarum nostrarum contumeliarum dolore contentus. Veterata vulnera, saltem nova obliteret caritate. Sit talis qualis ante fuit, quando nos suo arbitrio diligebat. Verba ei de alieno stomacho non fluant. Faciat quod vult, et non quod velle compellitur. AUT QUASI PONTIFEX cunctis æqualiter imperet; aut, quasi imitator Apostoli, universorum salutem ex æquo servet. Si talem se præbuerit, ultro præbimus manus, extendimus brachia. Amicos et parentes habeat; et sentiat in Christo, sicut omnibus Sanctis, ita et sibi nos esse subjectos. « Caritas patientia est, caritas benigna est, caritas non amulat, non inflatur, omnia sustinet, omnia credit. » *Cor.* XII, 4. Cunctarum virtutum mater est caritas; et quasi spiritum triplex Apostoli sententia roboratur dicentis, *fides, spes, caritas*; Credimus, speramus; atque ita per

elle est prête à tout croire. » *I Corinth.* xiii, 4. La charité est la mère de toutes les vertus; il y a là comme une triple force, selon la sentence de l'Apôtre: la foi, l'espérance et la charité. Nous croyons, nous espérons; et de la sorte par la foi et l'espérance nous sommes unis dans le lien de la dilection. Et nous aussi, nous avons quitté nos patries respectives, pour vivre en paix, loin des dissensions humaines, dans la solitude et les champs. Nous vénérons, non comme des maîtres qui règnent par la crainte, mais comme des pères honorés, les pontifes du Christ, ceux du moins qui prêchent la saine doctrine. Nous sommes pleins de déférence pour les évêques qui nous gouvernent en leur propre nom; mais nous n'entendons pas que sous ce nom d'autres nous réduisent en esclavage. L'orgueil ne nous aveugle pas au point de nous faire méconnaître ce que nous devons aux ministres de Jésus-Christ. Celui qui les accueille, ne les accueille pas précisément eux-mêmes; il reçoit en leur personne le Seigneur dont ils sont les envoyés. Mais qu'ils se contentent de l'honneur qui leur est dû. Ils doivent savoir qu'ils sont des pères, et non des maîtres, à l'égard de ceux en particulier qui, dédaignant toutes les ambitions du siècle, ne mettent rien au-dessus du repos et de la tranquillité. Daigne le Christ Dieu tout-puissant accorder à vos prières que nous soyons unis, non dans une paix menteuse, mais par un

fidem et spem, dilectionis vinculo copulamur. Idecirco enim et nos patrias nostras dimisimus ut quilibet absque ulla simultatibus in agris et in solitudine viveremus; ut Pontifices Christi, (qui tamen rectam fidem predicant) non dominorum metu, sed patrum honore veneremur; ut deferamus Episcopis ut Episcopis, et non sub nomine alterius, aliis quibus volumus, servire cogamur. Non sumus tam inflati cordis ut ignoremus quid debeatur Sacerdotibus Christi. Qui enim eos recipit, non tam eos recipit quam illum cuius Episcopi sunt. Sed contenti sint honore suo. Patres se sciunt esse, non dominos, maxime apud eos qui, spreis ambitionibus seculi, nihil quieti et otio præferunt. Tribuat autem orationibus tuis Christus Deus Omnipotens, ut pacis non ficto nomine, sed vero et fideli amore sociemur; ne mordentes invicem, consumamur ab invicem. *Gal. v.*

EPISTOLA LXXXIII.

Pammachius et Oceanus exstimulant Hieronymum ut librum $\pi\epsilon\pi\lambda\iota$ $\Lambda\gamma\gamma\omega\upsilon$ in Latium sermonem exacte transferat, et a calumniis Rufini et hominum suspitioni-

amour fidèle et vrai; qu'en nous mordant réciproquement, nous ne soyons pas dévorés les uns par les autres.

LETTRE LXXXIII.

Pammachius et Oceanus excitent Jérôme à traduire exactement en latin le livre $\pi\epsilon\pi\lambda\iota$ $\Lambda\gamma\gamma\omega\upsilon$, à se laver des calomnies de Rufin et des soupçons répandus chez les hommes, en montrant qu'il est étranger aux erreurs des Origénistes.

Pammachius et Oceanus au prêtre Jérôme salut.

L'un des pieux frères est venu nous porter la copie d'un volume d'Origène, ayant pour titre $\pi\epsilon\pi\lambda\iota$ $\Lambda\gamma\gamma\omega\upsilon$ et traduit en latin. Comme il y a là beaucoup de choses qui frappent d'étonnement notre faible intelligence et qui nous paraissent n'avoir pas un sens catholique; comme nous supposons de plus qu'en vue d'excuser l'auteur on a retranché de son livre des passages nombreux où se serait traîné son impiété, nous avons recours à la supériorité de votre science, et nous vous demandons d'accomplir un travail qui sera d'une grande utilité, non-seulement pour nous, mais encore pour tous les habitants de cette capitale: il s'agit de rendre en notre langue ce livre d'Origène dans toute la vérité du texte et tel que l'auteur l'a produit. Nous vous prions de signaler en même temps les interpolations commises par son apologiste. Relevez et mettez en évidence, dans cette copie que nous avons trans-

missis se purget, et ostendat se ab Origenistarum errore alienum.

PAMMACHIUS ET OCEANUS HIERONYMO presbytero Salutem.

Sancius aliquis ex fratribus schedulas ad nos ejusdem detulit, que Origenis volumina, quod $\pi\epsilon\pi\lambda\iota$ $\Lambda\gamma\gamma\omega\upsilon$ inscribitur, in Latium sermonem conversum tenerent. Et quoniam in his multa sunt que tenuitatem nostri ingenii permovent, queque minus catholice dicta existimamus, suspicamur etiam ad excusationem Auctoris, multa de libris ejus esse subtrahata, que apertam impietatem ejusdem monstrare potuissent, quosum Præstantiam tuam ut in hoc specialiter, non tam nobis quem universis qui in Urbe habitant, profuturam opus digigeris impendere, ut supra dictum librum Origenis ad fidem, quemadmodum ab ipso Auctore editus est, tuo sermone manifestes; et que a defensore ejus interpolata sunt prodas; et que etiam in his schedulis, quas ad Sanctitatem tuam direximus, vel contra catholicam regulam vel imperite edita sunt, redarguas atque convincas. Sane subtiliter in Prefatione operis sui

mise à votre sainteté, tout ce qui n'est pas conforme aux principes catholiques, ou manque d'authenticité. Le traducteur a subtilement indigné dans la préface de son œuvre, en taisant cependant votre nom, qu'il a complété une œuvre promise par vous: c'est insinuer perfidement que vos opinions sont les mêmes. Dissipez donc les soupçons que les hommes font planer sur vous, démasquez le calomniateur, de peur que vous ne paraissiez, en gardant le silence, approuver ce qu'il dit.

LETTRE LXXXIV.

Répondant à la lettre précédente, Jérôme expose dans quelle intention il a lu et loué Origène, déclarant qu'il désirerait le voir lire par tout le monde, si cela se pouvait sans danger pour la foi; il réfute les calomnies des jaloux et dissipe les soupçons des hommes. Cédant à la nécessité, il met à nu les erreurs d'Origène, que s'efforçait vainement de défendre ceux qui voulaient soutenir leur propre hérésie sous prétexte de le justifier.

Jérôme à ses frères Pammachius et Oceanus salut.

La copie que vous m'avez transmise me fait un injurieux honneur: elle vante mon intelligence de manière à flétrir ma foi. Et comme ces braves gens répètent les mêmes choses sur mon compte à Alexandrie, à Rome et presque dans le monde entier; comme ils ont pour moi tant d'affection qu'ils ne peuvent pas consentir à être hérétiques sans moi, je laisserai de côté les per-

mentionem, tacito nomine tua Sanctitatis, expressit quod a te promissum opus ipse compleverit; illud oblique agens, etiam te simili ratione sentire. Purga ergo suspiciones hominum, et convince criminantem, ne, si dissimulaveris, consentire videaris.

EPISTOLA LXXXIV.

Respondens superiori Epistolæ, exponit quo animo legit laudari que Origenem, quem ab omnibus legi cupiat, si fieri possit absque periculo pietatis; et calumniarum calumnias refellit, ac suspiciones hominum diluit. Contactusque prodiit errores Origenis, quos frustra conabantur defendere, qui suam hæresim illius prætextu defendere studebant.

HIERONYMUS PAMMACHIO ET OCEANO Fratribus Salutem.

1. Schedulas quas misisti, honorifica me affectere contumelia, sic ingenium predicantem ut fidei tolleret veritatem. Et quia eadem et Alexandria et Romæ, et in toto pene orbe homines super meo nomine jaculare consueverunt; et tantum me diligunt ut sine me hæretici esse non possint, omittam personas: re-

sonnes pour ne voir que les choses et répondre aux accusations. On ne gagne rien, en effet, à rendre médisance pour médisance, à payer de retour les morsures dont on est atteint, puisqu'il nous est ordonné, bien au contraire, de ne point rendre le mal pour le mal, mais plutôt de vaincre le mal pour le bien, *Rom. xii, Thessal v*, de nous laisser rassasier d'opprobres, de tendre l'autre joue à celui qui nous frappe. *Math. v.*

2. *Pourquoi il a loué Origène.* — Mes ennemis me font un crime d'avoir en certains cas fait l'éloge d'Origène. Il n'est que deux endroits, si je ne me trompe, où je l'ai loué: la Dédicace à Damase mise en tête du Cantique des Cantiques; le Prologue du livre des Noms Hébreux. Qu'est-il dit là des dogmes de l'Eglise, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de la résurrection de la chair, de l'état et de la substance de l'âme? C'est une simple interprétation, un renseignement, dont j'ai fait simplement l'éloge. Il n'y a rien touchant la foi, aucune allusion à la doctrine. On y discute uniquement un point de morale, le nuage de l'allégorie s'y trouve dissipé par une claire exposition. J'ai loué l'interprète, et non le dogmatiseur; l'intelligence, et non la foi; le philosophe, et non l'apôtre. S'ils veulent savoir quel est mon jugement sur Origène, qu'il lisent donc mes Commentaires de l'Ecclésiaste, qu'ils parcourent mes trois volumes sur l'Épître aux Ephésiens; ils comprendront alors que je n'ai

bus tantum et criminibus respondebo. Neque enim causas prodest maledicentibus remalodificare, et adversarios talione mordere, cui præcipitur malum pro malo non reddere, sed vivere in bono malum; *Rom. xii; Thess. v*, saturari opprobriis, et alteram verberanti præbere maxillam. *Math. v.*

2. « Quare Origenem laudaverit. » — Obijcitur mihi quare Origenem aliquando laudaverim. Ni fallor, duo loca sunt in quibus eum laudavi: Praefatione ad Canticum in Homiliis Cantici Canticoorum, et Prologus in librum Hebraicorum Nominum. Quid ibi de dogmatibus Ecclesiæ dicitur? quid de Patre et Filio et Spiritu Sancto? quid de carnis resurrectione? quid de altera doctrina, simplici voce laudata est. Nihil de fide, nihil de dogmatibus comprehensum est. Moralis tantum tractatur locus, et allegorie nubium, serena expositione dissolvitur. Laudavi interpretem non dogmatistam; ingenium, non fidem; philosophum, non Apostolum. Quod si voluit super Origene meum scire iudicium, legant in Ecclesiasten Commentarios; repli-

cessé de combattre ses opinions. Quelle ne serait pas la folie de louer la science d'un homme, pour adopter aussi ses blasphèmes? Le bienheureux Cyprien a souvent recours à Tertullien son maître, comme on le voit dans ses écrits; mais, malgré tout son amour pour un génie si plein d'ardeur et de science, il ne se met pas avec lui à la remarque de Montan et de Maximilla. Apollinaire a composé les livres les plus forts contre Porphyre, Eusèbe a magnifiquement déroulé le tissu de l'histoire Ecclésiastique; l'un cependant a scindé l'incarnation du Christ (1), et l'autre se pose de la manière la plus ouverte comme le défenseur des impiétés d'Arius. « Malheur, dit Isaïe, à ceux qui nomment le bien mal, et le mal bien, qui changent l'amertume en douceur et la douceur en amerlume. » *Isa. v. 20*. Il ne faut pas dénigrer ce qu'il y a de bien chez les adversaires, s'il est vrai que ce bien existe; il ne faut pas non plus louer les vices des amis: jugeons de tout, non par considération pour les personnes, mais d'après le poids réel des choses. On blâme Lucilius parce que sa versification est incorrecte et dure; mais on le loue à cause de sa grâce et de ses saillies.

(1) L'erreur d'Apollinaire consistait à prétendre que le Logos ou Verbe divin remplacait l'intelligence ou la raison humaine dans l'union des deux natures en Jésus-Christ. D'autres hérétiques n'admettaient également en notre Seigneur qu'une seule volonté; d'où le nom de Monothélites sous lequel ils sont connus. Imbu des idées platoniciennes, le docteur Laodicéen regardait la partie supérieure de l'âme, ce que nous appelons l'entendement, comme une entité distincte et spéciale, qui pouvait être séparée ou retranchée, sans détruire l'âme elle-même. C'est donc par les fausses données d'un système philosophique qu'il fut entraîné dans l'hérésie; ce qu'on a vu plus d'une fois dans la suite des siècles.

cent in Epistolam ad Ephesios tria volumina; et intelligent me semper ejus dogmatibus contrariasse. Quis enim stultitia est, sic alienus laudare doctrinam et sequaris et blasphemiam? Et beatus Cyprianus Tertulliano magistro utitur, ut ejus scripta probant; cumque erudit et ardens viri delectetur ingenio, Montanum cum eo Maximiliane non sequitur. Fortissimi libros contra Porphyrium scribit Apollinaris, Ecclesiasticam pulchre Eusebium historiam texiit; alter eorum dimidiatam Christi introduxit œconomiam (a); alter impietatis Arii apertissimus propagator est. « Væ, inquit Isaïas, qui dicunt bonum malum, et malum bonum, et qui faciunt amarum dulce, et dulce amarum. » *Isaï. v. 20*. Nec bonis adversariorum (si hoc nescimus quid habuerint) detrahendum est, nec amicorum laudanda sunt vitia; et verumtamen non personarum, sed rerum pondere judicandum est. Mordetur et Lucilius quod incomposito currat pede; et tamen sales ejus leporeque laudantur.

(a) Hierque Mss. Græce habent ὀκνοῦντες: sic Veteres Incarnatiōnis mysterium vocabant. Notum perço est quod eulabatur Apollinaris sine Apollinaris (interque enim modo pronuncie scribitur) dimidiatam hominem a Christo fuisse assumptam, quam dimidiatam œconomiam Hier. vocat. (*Edic. Migne*.)

3. Pendant ma jeunesse, j'étais emporté par une incroyable ardeur de m'instruire; et cependant les idées aventureuses de certains esprits n'agissaient pas sur mes croyances. J'ai fréquemment entendu à Antioche Apollinaire de Laodicée, je cultivais même son amitié; et, tandis qu'il me formait à la science des Ecritures, jamais je n'adoptai ses subtiles distinctions concernant l'intelligence. Ma tête commençait à blanchir, et j'aurais dû plutôt être maître que disciple. Je me rendis néanmoins à Alexandrie, je me fis l'auditeur de Didyme; et je lui rends grâce sous bien des rapports. J'appris là ce que j'ignorais; et ses leçons ne m'ont pas fait perdre ce que je savais déjà. Les hommes pensaient que j'avais fini d'apprendre. Puis je revins à Jérusalem et à Bethléem. Avec quelles fatigues, à quels frais, j'eus alors Baranina pour précepteur durant mes nuits! Il redoutait les Juifs, et me représentait un autre Nicodème. *Joan. iii*. J'ai souvent fait mention de tous ces hommes dans mes opuscles. Assurément rien de plus opposé qu'Apollinaire et Didyme dans leur enseignement. Il faudra donc que chaque troupe m'entraîne en sens divers, puisque je les recon-

3. Dum essem juvenis, miro discendi ferebar ardore; nec juxta quorundam præsumptionem, ipse me docuit. Apollinarium Laodicenum audivi Antiochie frequenter et colui; et, cum me in sanctis Scripturis erudit, nunquam illius contentiosum super sensu dogma suscepi. Jam canis spargebatur caput, et magistrum potius quam discipulum decebat. Perrexi tamen Alexandriam, audivi Didymum; in multis ei gratias ago. Quod nescivi, didici; quod sciebam, illo docente, non perdidici. Putabant me homines finem fecisse discendi. Veni rursum Jerusalem et Bethleem. Quo labore, quo pretio Baraninam nocturnam habui præceptorum? Timidebat enim Judæos, et mihi alterum exhibebat in Nicodemum. *Joan. iii*. Horum omnium frequenter et Didymum aliis meis facio mentionem. Certe Apollinaris et Didymus inter se dogma contrarium est. Repugnat me ergo utraque turba diversum alitrasque, qui magistrum utrumque confidit. Si expellit odiosa homines, et gentem aliquam detestari, miro odio adversor circumcisos. Usque hodie

naï l'un et l'autre pour maître. S'il était permis de haïr les hommes, d'avoir un peuple en aversion, je me sentirais une haine étrange pour les circoncis. Jusqu'à ce jour, en effet, ils persécutent Jésus-Christ, notre divin Maître, dans leurs synagogues de Satan. Quelqu'un me demandera comment un instrument de calomnie. Elle ne renferme rien qu'un témoignage de déférence et d'honneur. Ce sont là des accusations ineptes, sans aucun fondement. Reprochez-moi plutôt les passages où j'ai défendu l'hérésie, loué les fausses doctrines d'Origène. Dans le chapitre d'Isaïe où sont dépeints les deux séraphins qui proclament les divines louanges, vi, et qui pour cet interprète sont le Fils et le Saint-Esprit, n'est-ce pas moi qui, changeant cette détestable exposition, en ai fait les deux Testaments? On a le livre dans les mains, il y a plus de vingt ans qu'il est publié. Mes opuscles si nombreux, et surtout les Commentaires, ne cessent suivant l'opportunité des sujets d'attaquer la secte des Gentils. Quant au reproche qu'on m'adresse d'avoir plus que tout autre recueilli les livres

enim persequantur Dominum nostrum Jesum Christum in synagogis Satanae. Objicit mihi quispiam cur hominem Judæum haberem præceptorem? Et audeo quidam proferre litteras meas ad Didymum, quasi ad Magistrum? Grande crimen discipuli, si hominem eruditum et senem magistrum dixerim. Et tamen volo implere ipsam Epistolam que tanto tempore in calumniis reservata est. Nihil præter honorem et cultionem continet. Ineptia sunt hæc et frivola. Arguile potius ubi heresim defendentem, ubi pravum Originis dogma laudaverim. In lectione Isaïæ, vi, in qua duo Seraphim clamantia describuntur, illo interprete Filium et Spiritum Sanctum, nonne ego detestandam expositionem in duo Testamenta mutavi? Habetur liber in manibus, ante viginti annos editus. Tot opuscula mea, et maxime Commentarii, juxta opportunitatem locorum, gentium sectam læcerant. Quod autem opponunt, congregasse me libros illius, super cunctos homines; utinam omnium Tractatorum haberem volumina, ut tarditatem ingenii, lectionis diligentiam compensarem. Congregavi libros ejus, fateor; et ideo

de cet auteur, plutôt à Dieu que j'eusse la collection complète des interprètes; je trouverais dans une lecture assidue un stimulant pour la lenteur de mon intelligence. J'ai réuni ses œuvres, je n'en disconviens pas; et voilà pourquoi je ne suis pas ses aberrations, sachant tout ce qu'il a écrit. Croyez à mon expérience; chrétien je parle à des chrétiens: Sa doctrine est empoisonnée, en dehors des saintes Ecritures, faisant même violence au texte sacré. J'ai lu, encore une fois, j'ai lu Origène; et, si cette lecture est un crime, vous avez mon aveu. Les manuscrits d'Alexandrie ont vidé notre bourse. Vous pouvez m'en croire, je ne fus jamais Origéniste; et, si vous ne m'en croyez pas, je ne le suis plus à cette heure. Si rien de tout cela ne peut vous persuader, pourquoi m'obligez-vous à me défendre, en vous accusant, à mon tour? refusez de me croire si je nie; peut-être me croirez-vous si j'accuse. On aime mieux croire à mon erreur qu'à mon retour; ce qui n'est pas étonnant pour des hommes qui s'imaginent que j'appartiens à leur société mystique, et que je ne veux pas avouer ma doctrine à cause du vulgaire matériel et grossier. Ils ont surtout arboré ce principe, qu'il ne faut pas aisément jeter les perles devant les porceaux, ni donner aux chiens le pain sacré. *Math. vii*. Ils aiment à redire avec David: « J'ai caché vos paroles dans mon cœur, afin de ne commettre envers

errores non sequor, quia scio universa quæ scripsit. Credite experto, quasi Christianus Christianus loquor: Venenata sunt illius dogmata, aliena a Scripturis sanctis, vim Scripturis faciëntia. Legi, inquam, legi Originem; et, si in legendo crimen est, fateor; et nostrum marsupium Alexandrinæ chartæ evanearunt. Si mihi creditis, Originistes nunquam fui; si non creditis, nunc esse cessavi. Quod si nec sic adducimini ad fidem, compellitis me ad defensionem meam, contra amantium vestrum scribere; ut si non creditis neganti credatis saltem accusanti. Sed libentius mihi erranti creditur, quam correcto. Nec mirum, platum enim me suum esse *οριγενιστην*, et propter animales et luteas nolle palam dogmata confiteri. Ipsorum enim decretum est, non facile margaritas ante porcos esse mittendas, nec dandum sanctum canibus; *Math. vii*; et cum David dicere: « Abscondi in corde meo eloquia tua, ut non peccem tibi; » *Ps. cxviii, 11*; et in alio loco super justo: « Qui loquitur, inquit, veritatem cum proximo suo, » *Ps. xiv, 3*, id est, cum his qui domesticæ fidei sunt. Ex quo volunt intelligi, nos qui necdum initiati sumus,

vous aucune offense; » *Psalm.* cxviii, 11; et puis, concernant le juste : « Il parle la vérité avec son prochain; » *Psalm.* xiv, 3; et par ce dernier mot ils entendent ceux qui partagent leur foi. Pour nous qui ne sommes pas encore initiés, ils veulent conséquemment que nous écoutions le mensonge : tels que de petits enfants, nous ne devons pas substituer au lait une nourriture plus solide, de peur d'être suffoqués. Qu'ils se lient entre eux par un luxe de serments sacrilèges, nous le voyons clairement dans le sixième livre des Stromates, où l'auteur tâche d'accommoder nos croyances avec la philosophie de Platon.

4. Que puis-je faire ? Nier que je sois des leurs ? Ils ne vendront pas me croire. Le jurer ? Ils en riront, et ne manqueront pas de dire : Cela vient de notre cri. — J'en viendrai à la seule chose qu'ils redoutent, à mettre sous les yeux du public leurs cérémonies et leurs mystères, afin de manifester au grand jour les pièges habilement ourdis qu'ils dressent aux simples. S'ils refusent de croire à la négation, ils croiront du moins au style accusateur. Ce qu'ils craignent par-dessus tout, c'est que leurs écrits ne tombent aux mains de leurs adversaires et ne puissent être retournés contre l'auteur. Sans hésitation aucune, ils affirment avec serment une chose qu'ils repousseront ensuite par un nouveau parjure. Ils tergiversent quand il s'agit de souscrire une formule de foi, et demandent quels sont les suf-

frages déjà donnés. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

frages déjà donnés. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

(e) Confer Ciceronem lib. 2, de Divinat. et Herodoti librum primum, ubi quid Creso Delphicus Apollo responderit, narrat. Latium vero, sive Achaia, aliis ab obliquis responsis, aliis ab obliquo Zodiaco curae dici eundem Apollinem voluit. Proverbia autem haec erant. Unde Marcus Mercator in Commentis, pag. 143. « Rogo si simpliciter, et non dilemmatis tamquam ad Cressum et Pyrrhum Loxias unius; et tu nunc erroris spiritus loqueris. » (Edit. Mign.)

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

communiqués, on ne peut pas se dispenser de souscrire. L'un dira : Je ne puis pas condamner ce que personne n'a condamné jusqu'ici; l'autre : Les Pères n'ont rien décidé sur ce point. — En appeler de la sorte à l'autorité du monde entier, c'est éloigner indéfiniment l'obligation de souscrire. Quelqu'un dira même avec plus de décision : De quel droit condamnerions-nous ceux à qui n'a pas touché le Synode de Nicée ? En condamnant Arius, il n'est pas manqué de condamner Origène, s'il eût réprouvé les enseignements de celui-ci. — C'est dire que le concile aurait dû guérir toutes les maladies avec un seul remède. Il faudrait donc également nier la divinité de l'Esprit saint, puisqu'il n'y fut pas question de sa substance. Mais il s'agissait alors d'Arius, et non d'Origène; du Fils, et non de l'Esprit saint. Les Pères ont proclamé le dogme qu'on niait; ils ont gardé le silence sur ce dont on ne s'enquerrait pas. Implicitement ils frappèrent néanmoins Origène dont Arius était l'émanation; car en condamnant ceux qui prétendent que le Fils n'est pas de la même substance que le Père, ils condamneront Origène en même temps qu'Arius. Sans cela, ni Valentin, ni Marcion, ni les Cataphrygiens, ni les Manichéens ne devraient pour la même raison être condamnés; car le Synode de Nicée ne prononce pas même leur nom, quoiqu'il soit hors de doute qu'ils étaient antérieurs à cette assemblée. Quand les contradictoires sont serrés de près et dans la nécessité de souscrire, sous peine d'être excom-

6. Ce n'est pas ici le moment de déployer les ressources de la rhétorique contre de funestes enseignements. La parole abondante de Cicéron ne me suffirait pas, le discours ardent de Démétrius ne saisiserait pas à l'ardeur de mon esprit, si je voulais mettre à nu les artifices des hérétiques qui nient la résurrection dans leur esprit, tandis qu'ils la confessent de bouche. Leurs misérables femmes se livrent aux gestes les plus dissolus, en disant : De quoi nous servirait la résurrection si c'est ce corps fragile qui doit ressusciter ? Devenues semblables aux anges, nous participerons dès lors à la nature angélique. — Elles rougiraient donc de ressusciter avec la chair et les os, quoique le Christ soit ainsi ressuscité. Mais supposons que je me sois trompé dans l'adolescence, que nourri de l'étude des philosophes païens, je n'aie pas compris au début les dogmes du christianisme, que j'aie fait aux apôtres l'application de ce que j'avais lu dans Pythagore, Platon, Empédocle. Pourquoi vous en tenez-vous aux erreurs d'un petit enfant dans le Christ ? pourquoi garder l'impunité de quelqu'un pour qui la piété était encore lettre close ? Il est une planche de salut après le naufrage ; elle consiste à reconnaître simplement sa faute. Après avoir imité les aberrations, imitez l'amendement. Nous nous sommes égarés dans la jeunesse, corrigeons-nous dans nos vieux ans. Unissons nos soupirs, confondons nos larmes,

et cœtera que in ventre sunt et sub ventre. Singula membra negant, et corpus quod constat ex membris, dicunt resurgere.

6. Non est hujus temporis contra dogma perversum rhetoricum jactare sermonem. Non mihi dives Ciceronis lingua sufficit, non fervens Demosthenis oratio animi meo possit implere fervorem, si velin hæreticorum fraudulentias prodere, qui verbo tenuis resurrectionem fatentis, animo negant. Solent enim muliercule eorum mammam tenere, ventri applaudere, lumbos et semina, et putres attrahere axillas, et dicere: Quid nobis prodest resurrectio, si fragile corpus resurget? Et future Angelorum similes Angelorum habebimus et naturam. Dignantur videlicet cum carne et ossibus resurgere, cum quibus resurrexit et Christus. Sed fac me errasse in adolescentia, et Philosophorum, id est, Gentilium studiis eruditum, in principio fidei dogmata ignorasse Christianam, et hoc putasse in Apostolis quod in Pythagora et Platone et Empedocle legeram: Cur parvuli in Christo atque lætentes errorem sequimini? cur ab eo impletatem discitis, qui necdum

pleurons et convertissim-nous au Seigneur qui nous a créés; *Psalm.* xciv, n'attendons pas le repentir du diable. C'est une présomption sans fondement, et qui doit nous entraîner au fond de la gehenne : c'est ici-bas qu'on gagne ou qu'on perd la vie. Si je n'ai jamais suivi les doctrines d'Origène, en vain cherchez-vous à me diffamer; si je fus un jour son disciple, prenez exemple sur mon repentir. Vous avez accepté ma confession, ne repoussez pas mon désaveu.

7. Vous me direz peut-être : Si vous saviez tout cela, comme vous le prétendez, comment l'avez-vous loué dans vos opuscules? — Et je le louerais encore aujourd'hui, si vous ne faisiez pas l'éloge de ses erreurs. Son génie serait loin de me déplaire, s'il n'était des hommes à qui plait son impiété. L'Apôtre lui-même nous impose cette loi : « Lisant tout, et ne retenant que le bien. » *I Thessal.* v, 21. Lactance, dans ses ouvrages et surtout dans ses lettres à Démétrianus, nie sans restriction la substance de l'Esprit saint, et déclare que c'est une erreur judaïque de le faire remonter soit au Père, soit au Fils, de désigner ainsi la sanctification de l'une et de l'autre personne. Qui pourrait cependant m'interdire, à cause de ce qu'il y a de détestable dans ce sentiment, de lire le livre des Institutions, où le paganisme est si fortement réfuté? Apollinaire a composé de remarquables traités contre Porphyre; j'admire les travaux de cet écrivain, ce

pietatem noverat? Secunda post naufragium labens est, culpam simpliciter confiteri. Imitati estis errantem, imitamina et correctum. Erravimus juvenes, emendemur senes. Jangamus gemitus, lacrymas copulamus, ploreamus, et convertamur ad Dominum, qui fecit nos *Psalm* xxiv; non expectemus diaboli penitentiam. Vana est illa presumptio, et in gehenna trahens profundum: hic aut queritur vita, aut amittitur. Si Originem nunquam sententis sum, frustra infamare me queritis [*Mis cupitis*]; si discipulus ejus fui, imitamina penitentium. Credidistis ocditenti, credite et neganti.

7. Si ista, ut ais, inquit, noveras, cur eum laudasti in opusculis tuis? Et hodie laudarem, nisi vos ejus laudaretis errores: non mihi displiceret ingenium, nisi quibusdam ejus [al. etiam] placeret impietas. Et Apostolus præcipit: « Omnia legentes, que bona sunt retinentes » *I Thess.* v, 21. Lactantius in libris suis, et maxime in epistolis ad Demetrianum, Spiritus sancti omnino negat substantiam, et errore judicio dicit eum vel ad Patrem referri vel Filium, et sanctificationem utriusque persone sub ejus nomine demon-

qui ne m'empêche pas de condamner chez lui plusieurs fausses doctrines. Reconnaissez à votre tour qu'il y a des erreurs dans Origène, et je ne soufflerai mot. Déclarez que ses opinions sont défectueuses sur le Fils, plus défectueuses encore sur l'Esprit saint; qu'il porte atteinte à la foi quand il fait tomber les âmes du ciel; qu'il ne confesse la résurrection de la chair que pour la forme, et qu'il la détruit par ses assertions; qu'il enseigne qu'après bien des siècles tous les êtres seront rétablis dans les mêmes conditions, que Gabriel ne différera pas du diable, que Paul et Calphe seront au même rang, ainsi que les vierges et les prostituées. Lorsque vous aurez rejeté ces choses et que vous les aurez séparées de la foi de l'Eglise par un trait réprobateur, je lirai le reste en toute sécurité; je ne craindrai plus le poison, ayant pris d'avance l'antidote. Alors je pourrai dire sans aucun danger : Comme Origène s'élève au-dessus de tous dans ses autres livres, il s'élève au-dessus de lui-même dans le Cantique des Cantiques. Je n'aurai plus à redouter de l'avoir proclamé dans mon adolescence le docteur des Eglises. Dira-t-on que j'aurais dû mettre en cause celui qui m'avait prié de faire cette traduction, et m'exprimer ainsi dans le prologue ? L'auteur dont je traduis les œuvres était un hérétique; lecteur, prenez garde, ne lisez pas, fuyez la vipère; si vous vous obstinez, sachez que le texte a été altéré par des hommes

pervers et des hétérodoxes. Rassurez-vous cependant; car j'ai corrigé tous les passages vicieux. — C'est dire en d'autres termes : Pour moi, traducteur, je suis catholique; mais l'auteur que je traduis est hérétique. — Avec une certaine simplicité, d'une manière ingénue, sans malice aucune, faisant peu de cas des préceptes de la rhétorique et des prestiges de l'orateur, tout en avançant que les livres *Περὶ Ἀρχῶν* sont infectés d'hérésie, et voulant reporter la faute sur les autres, vous jetez les lecteurs dans l'anxiété, vous les poussez à fouiller la vie tout entière de l'écrivain, à chercher dans ses autres ouvrages des présomptions défavorables pour le point que nous examinons. Avec plus de prudence, moi qui l'ai corrigé, j'ai lu ou fait disparaître les griefs, pour ne pas fournir des armes aux accusateurs. Les médecins disent qu'il ne faut pas combattre par des remèdes les grandes maladies, qu'il vaut mieux laisser agir la nature, de peur que les médicaments n'aggravent le mal. Il y a cent cinquante ans environ qu'Origène est mort à Tyr. Or quel est celui des Latins qui jamais osa traduire ses livres sur la résurrection, sur les principes, les Stromates et les autres? Qui donc eût voulu se déshonorer lui-même par une œuvre malfamée? Nous ne sommes pas plus disert qu'Hilaire, plus exact que Victorin, qui le traduisirent non comme des interprètes, mais comme des auteurs, en s'appropriant ses ouvra-

trati. Quis mihi interdicere potest, ne legam Institutionem ejus libros, quibus contra gentes scripsit fortissime, cum superior sententia detestanda est? Apollinaris contra Porphyrium egregia scripsit volumina; probolaborem viri licet factum in plerisque dogma continebam. Contentiam et vos in quibusdam errore Origene; et non ultra non faciam. Dicitis eum male sensisse de Filio, pejus de Spiritu sancto; animarum de celo ruitus impie protulisse; resurrectionem carnis verbo tantum confiteri, ceterum assertionem destrucere; et post multa secula, atque unam omnium restitutionem, id ipsum fore Gabrielem quod diabolum, Paulum quod Calipham, virgines quod prostituas. Cum hæc rejeceritis, et quasi censoria virgula separaveritis a fide Ecclesie, tuto legam cætera; nec venena jam timebo, cum antidotum præbitero. Non mihi nocet si dixeris: Origenes, cum in cæteris libris omnes vicerit, in Cantico canticorum ipse se vicit; nec erudido sententiam qua illum doctorem Ecclesiarum quondam adolescentulus nominavi. Nisi forte accusare debui, cujus rogatu [al. rogatus] opuscula

transferbam, et dicere in prologo: Hic ejus interpretor libros hæreticus est, cave, lector, ne legas, fuge viperam; aut, si legere volueris, scito a malis hominibus et hæreticis corrupta esse que transtulisti; quamquam timere non debeas ego enim omnia cum vitata fuerant, correxi. Hoc est alii verbis dicere: Ego qui interpretor catholicus sum; hic quem interpretor hæreticus est. Denique et vos satis simpliciter, et ingenue, et non malitiose, parvi scilicet pendentes præcepta rhetorica, et præstigia oratorum, dum libros ejus *περὶ Ἀρχῶν* hæreticos contemnit, et in alios erimen transferre vultis, injecistis legentibus scrupulum, ut totam auctoritatem vitæ dicerent, et ex cæteris libris ejus conjecturam presentis facerent quæstionis. Ego callidus qui emendavi, silens quod volui, et dissimulans ermina, non feci invidiam criminans, sed dimittendo grandes morbos non esse curandos, sed dimittendo nature, ne medella langorem exasperet. Centum quinquaginta annis prope sunt, ex quo Origenes mortuus est Tyri. Quis Latinorum anais est inquam transferre libros ejus de resurrectione, *περὶ Ἀρχῶν*, *στοματικὰ*;

ges. Dernièrement saint Ambroise a compilé l'Hexaméron, mais de manière à suivre plutôt les sentiments d'Hippolyte et de Basile. Moi-même que vous prétendez surveiller avec un soin jaloux, pour qui vous avez des yeux de chèvre, tandis que vous les avez de taupé pour les autres, si je m'étais trouvé mal disposé à l'égard d'Origène, j'aurais traduit les livres mentionnés plus haut, de manière à faire connaître aux Latins ce qu'il y a là de mauvais; mais je ne l'ai jamais voulu, malgré les nombreuses instances qui m'étaient faites. Ce n'est pas mon habitude de mettre en relief les égarements et d'insulter aux hommes dont j'admire le génie. S'il vivait encore, Origène lui-même vous condamnerait, vous qui prenez sa défense; il vous dirait avec Jacob: « Vous avez attiré sur moi la haine du monde. » *Genes. xxxiv. 30.*

8. Quelqu'un veut-il louer Origène, qu'il s'en fiende à ma façon de le louer: Il fut un grand homme dès son enfance, le vrai fils d'un martyr; il tint l'école chrétienne d'Alexandrie, succédant à l'illustre et savant prêtre Clément; il avait une telle horreur pour la luxure qu'il en vint à sévir sur lui-même avec un zèle excessif et qui n'était pas selon la science; il foulait aux pieds tous les intérêts matériels; il avait appris par cœur toutes les Ecritures, et consacra les jours et les nuits à les interpréter. Il exposa de vive voix dans l'Eglise plus de mille traités; il éditait des commen-

et τὴν; quis pro infame opus se ipsum voluit infamari? Nec disertiores sumus Hilario, nec fidiore Victorino, qui ejus tractatus non ut interpretes, sed ut auctores proprii operis transulerunt. Nuper Sanctus Ambrosius sic Hexameron illius complavit ut magis Hippolyti sententias Basilique sequeretur. Ego ipse, cupis amulatores esse vos dicitis, et ad ceteros talpa, caprearum in me oculos possidetis, si malo animo fuisse erga Origenem, interpretatus essem hos ipsos quos supra dixi libros, ut mala ejus etiam Latinis nota facerem; sed nunquam feci, et multis rogantibus acquiescere nolui; non enim consuevi eorum insulata erroribus quorum miror ingenia. Ipse, si adhuc viveret, Origenes irasceretur nobis fautoribus suis, et cum Jacobo diceret: « Odiosum me fecistis in mundo. » *Gen. xxxiv. 30.*

8. Vult aliquis laudare Origenem? laudet ut laudo: magnus vir ab infantia, et vere martyr (Leonidis Martyris) filius; Alexandriae ecclesiasticam scholam tenuit, succedens eruditissimo viro Clementi presbytero; volumines in tantum fugit ut zelo Dei, sed tamen

taires sans nombre, qu'il désigne sous le titre de τὴν, que je passe ici sous silence, pour ne pas avoir l'air de dresser la table de ses œuvres. Qui de nous est capable de lire tout ce qu'il a composé? Qui n'admirerait son infatigable ardeur dans l'étude des Livres saints? Si quelque Judas envieux nous objecte ses aberrations, nous lui dirons sans crainte: « Parfois le grand Homère est pris par le sommeil. Dans une œuvre de longue haleine il est permis d'y succomber. » *Horat. art. poet.* N'imitons pas les vices quand nous ne pouvons pas retracer les qualités. D'autres ont erré dans la foi, soit parmi les Grecs soit parmi les Latins; et je n'ai pas besoin de prononcer des noms propres, de peur que je ne sois accusé de le défendre, non par son mérite, mais par l'erreur d'autrui. Ce n'est pas excuser Origène, me diriez-vous, c'est faire le procès aux autres. Et vous auriez raison si je prétendais qu'il n'a pas erré, si je pensais même qu'il faudrait écouter l'apôtre Paul, ou bien un ange altérant les dogmes de la foi. *Galat. i.* Comme j'avoue simplement qu'il est tombé dans l'erreur, je le lirai de la même manière que je lis les autres, parce qu'il n'a pas erré autrement qu'eux. Vous me direz encore: Si l'erreur est chose commune à beaucoup, pourquoi ne nous en prendre qu'à lui? — Parce que vous le louez seul comme un apôtre. Otez l'exagération de l'amour, et vous enlèverez la grandeur de la

non secundum scientiam ferro truncaret genitalia; calcavit avaritiam; Scripturas memoriter tenuit, et in studio explanationis eorum, diebus desudavit ac noctibus. Mille et eo amplius tractatus in Ecclesia locutus est; editit innumerabiles præterea commentarios, quos ipse appellat τὴν, et quos nunc prætereo, ne videatur operum ejus indicem texere. Quis nostrum tanta potestate legere quanta ille conscripsit? quis ardentem in Scripturis animum non miratur? Quod si quis Judas zelotes opposuerit nobis errores ejus, audiat illud:

Interdum magnos dormit Homerus.

Verum opus in longo fas est obrepere somnum.

Horat. Art. Poet.

Non imitetur ejus vitia cujus virtutes non possimus sequi. Erraverunt in fide alii tam Græci quam Latini, quorum non necesse est proferre nomina, ne videamur eum non sui merito, sed aliorum errore defendere. Hoc non est, inquit, excusare Origenem, sed accusare ceteros. Pulchre, si eum errasse non dicimus, si in fidei pravitate saltem Apostolum Paulum, vel Angelum de celo audiendum crederem. *Galat. i.*

haine. Vous faites disparaître de ses écrits les défauts qui s'y trouvent, dans l'unique but de soutenir ses erreurs. Vous portez Origène aux nues, pour avoir le droit de dire qu'il n'a pas erré. Qui que tu sois, souteneur de doctrines nouvelles, épargne, je te prie, les oreilles romaines; ne porte pas atteinte à cette foi que l'Apôtre lui-même a louée. Que viens-tu nous apprendre, au bout de quatre cents ans, ce que nous ne savions pas encore? pourquoi nous jeter à la face ce que Pierre et Paul n'ont pas voulu nous enseigner? Le monde chrétien a vécu jusqu'à ce jour sans de telles doctrines. Je garderai dans ma vieillesse la foi que je reçus enfant et dans laquelle je fus régénéré. Ils nous traitent de Pélagiens, d'hommes terrestres et charnels, parce que nous n'acceptons pas les choses de l'esprit. A les entendre, eux sont les habitants de Jérusalem, et leur mère est dans le ciel. Non, je ne méprise pas la chair dans laquelle le Christ est né, dans laquelle il est ressuscité; je ne dédaigne pas l'argile qui, devenue dans la fournaise le vase le plus pur, règne dans les splendeurs célestes. Je m'étonne seulement que, tout en calomniant la chair, ils vivent d'une vie charnelle, qu'ils flattent de la sorte leur ennemie et l'entretiennent dans les délices; à moins qu'ils ne veuillent accomplir ce précepte de l'Ecriture: « Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui

(1) Pour saisir la magnifique allusion que fait ici saint Jérôme, il faut ne pas ignorer que le fameux Mithridate, roi du Pont, l'implacable ennemi de Rome, prit la barbare résolution et donna l'ordre d'exterminer tous les Romains qui se trouvaient en Asie; et cet ordre fut exécuté.

Nunc vero, cum simpliciter errorem ejus fatear, sic legam ut ceteros, quia sic erravit ut ceteri. Sed dicas: Si multorum consensus est error, cur solum persequimini? Quia vos solum laudatis ut Apostolum. Tolle amoris ἀπερρόλη, et nos tollimus odii magnitudinem. Ceterorum vita de libris suis ad hoc tantum excerptis ut injus defendatis errorem; Origenem sic fortis in eorum ut nihil eum errasse dicatis. Quisquis est assessor novorum dogmatum, queso te ut parca Romanis auribus; parcas fidei quam Apostoli voce laudata est. Cur post quadringentos annos docere nos niteris quod ante necivimus? cur proferis in medium quod Petrus et Paulus edere noluerunt? Usque ad hunc diem sine ista doctrina mundus Christianus fuit. Illam senex tenebo fidem in qua puer renatus sum. Pelagianos nos appellant, et luteos animalesque et carnos, quod non recipiamus ea que spiritalis sunt; illi scilicet Jerusalemite, quorum mater in celo est. Non contemno carnem, in qua Christus natus est et resurrexit; non despicio lutum, quod excoctum in

vous persécutent. » *Luc. vi. 35; Math. v. 44.* J'aime la chair pure, vierge, mortifiée; j'aime non les œuvres, mais la substance de la chair; j'aime la chair qui se souvient qu'elle doit être jugée; j'aime la chair qui, pour le Christ et dans le martyre, est frappée, déchirée, brûlée.

10. *Les livres d'Origène ont-ils été altérés?* — Ils prétendent que les hérétiques et des hommes malveillants ont altéré le texte de ces livres; rien de plus aisé que de prouver combien cette assertion est dénuée de sens. Qui jamais fut plus sage, plus instruit, plus éloquent qu'Ensebe et Didyme, ces défenseurs d'Origène? L'un a consacré six volumes d'Apologie à démontrer que cet écrivain a pensé comme lui-même; l'autre s'efforce d'excuser ses erreurs, en avouant toutefois les formules, ne niant pas ce qui est écrit, et cherchant uniquement à l'interpréter dans un sens orthodoxe. Autre chose est admettre des additions venant des hérétiques, autre chose défendre comme irréprochable le texte reconnu. Il ne s'est rencontré qu'Origène dont les écrits eussent été falsifiés dans tout l'univers, dont en un seul jour la pensée fût travestie tout entière, comme il arriva pour la lettre de Mithridate (1). Si l'un de ses livres a subi de graves altérations, peut-on supposer qu'il en soit de même de toutes ses œuvres, publiées en divers lieux et diverses époques? Mais Origène lui-même, écrivant à

testam purissimam, regnat in celo; et tamen miror, cur carni detrahentes, vivam carnaliter, et inimicam suam foveam, et nutriam delicate, nisi forte implere volunt Scripturam dicentem: « Amate inimicos vestros; benefacite illis qui persequuntur vos. » *Luc. vi. 35; Math. v. 44.* Amoc armen castam, virginem, jejunantem; amo carnis non opera, sed substantiam; amo carnem que judicandam se esse novit; amo illam que pro Christo in martyrio ceditur, lanistur, excruritur.

10. « An corrupti Originis libri? » — Illud vero quod asserunt, a quibusdam hereticis et malevolis hominibus libros ejus esse violatos, quoniam inceptum sit, hinc probari potest. Quis prædicator, doctor, eloquentior Ensebio et Didymo, assertoribus Originis, inveniri potest? quorum alter sex voluminibus τῶ ἀπολογίᾳ sua cum, quæ, sensu confirmat; alter se ejus errores nititur excusare ut tamen illius esse fateatur, non scriptum negans, sed sensum scribentis ediserens. Aliud est si qua ex hereticis addita sunt, aliud si quis quasi bene dicta defendat. Solutus inventus est, Originem

Fabien l'évêque de Rome, exprime son repentir d'avoir enseigné de telles choses, et se rejette sur la témérité d'Ambroise, qui avait lancé dans le public des manuscrits tout à fait privés. A quelles futilités ont-ils recours encore? On se défend toujours de ce qui déplaît.

11. *Pamphile a-t-il été l'apologiste d'Origène.* — Quant à la pensée qu'ils ont eue de donner Pamphile comme l'apologiste de cet écrivain, je les en remercie pour moi-même, puisqu'ils m'ont jugé digne d'être confondu dans leurs calomnies avec un martyr. Si vous prétendez que les œuvres d'Origène ont été falsifiées par ses ennemis dans l'intention de les rendre odieuses, pourquoi ne me serait-il pas permis de dire à mon tour que ses amis et ses adeptes ont aussi composé sous le nom de Pamphile un volume ayant pour but de laver cette souillure par le témoignage d'un martyr? Vous écarterez bien des livres d'Origène ce qu'il n'a pas lui-même écrit: vous étonneriez-vous qu'un autre fût accusé d'avoir fait un livre dont il n'est pas l'auteur? Dans un vaste corps d'ouvrages, il est facile de vous accuser: pour un homme qui n'a pas publié autre chose, un champ plus libre s'ouvrirait à la calomnie. Montrez-nous un autre ouvrage quelconque de Pamphile. Vous n'en trouverez pas; celui-là est le seul. Comment donc puis-je savoir qu'il est réellement de Pamphile? Le style et le goût pourront-ils me l'apprendre? Je ne

enjus scripta in toto orbe falsarentur, et quasi ad Mithridatis litteras, omnis veritas uno die de voluminibus illius redierit. Si unus violatus est liber, nunquam universa ejus opera, que diversis et locis et temporibus edidit, simul corrupti poterant? Ipse Origènes in epistola quam scribit ad Fabianum Romanæ urbis Episcopum, penitentiam agit cur talia scripsit, et causas temeritatis in Ambrosium refert quod secreto edita in publicum protulerit. Et quid adhuc *επερωλογῶν* aliena esse que displicent?

11. « An Pamphilus Origènes laudator? » — Porro, quod Pamphilum profertur laudatorem ejus, gratias illis ago meo nomine quod dignum me putaverunt quem cum martyre calumniarentur. Si enim ab iniciis Origènes libros ejus dicitis esse violatos, ut infamarentur; quare nihil non liceat dicere ab amicis ejus et sectatoribus compositum esse sub nomine Pamphilii volumen quod illum testimonio martyris ab infamia vindicaret? Ecce vos emendatis in Origènes libris quod ille non scripsit; et miramini si eadem aliquis librum quem ille non edidit? Vos in edito opere po-

croirai jamais qu'un homme instruit ait consacré les premiers fruits de son intelligence à de telles questions, à des questions aussi compromettantes. Le nom même d'apologie suppose et manifeste l'accusation; on ne défend que ce qui est attaqué. Je n'ajoute qu'une chose, à laquelle l'impudence ou la folie pourraient seules contredire. Le sixième livre d'Eusèbe en faveur d'Origène, depuis le commencement et jusqu'à mille versets environ, se retrouve dans le volume dont on prétend que Pamphile est l'auteur. Dans la suite, l'écrivain reproduit encore d'autres témoignages puisés à la même source, en s'efforçant toujours de prouver qu'Origène était catholique. Il existe un tel accord entre Eusèbe et Pamphile qu'on les prendrait volontiers pour deux hommes n'ayant qu'une âme, et dont l'un a transmis son nom à l'autre. Comment ont-ils donc pu différer au point qu'Eusèbe dans tout son ouvrage nous montre Origène comme le défenseur de la doctrine arienne, et Pamphile comme un champion du concile de Nicée, qui n'eut cependant lieu que plus tard. Nous voyons clairement par là que l'opuscule est de Didyme, ou de n'importe quel autre écrivain, lequel en a réuni les membres après avoir tiré la tête du sixième livre déjà mentionné. Comme preuve surabondante, supposons qu'il soit réellement de Pamphile; il faudra bien que celui-ci l'ait écrit avant de souffrir le martyre. Mais alors, me direz-vous, com-

testis coargui; ille qui nihil aliud edidit, facilis patet calumniæ. Date quodlibet aliud opus Pamphilii: nunquam reperietis; hoc unum est. Unde igitur sciam quod Pamphilii sit? videlicet stylus et saliva dicere me poterit. Nunquam credam quod doctus vir ingenii sui fructus questionibus et infamie dedicaret; et ipsum nomen apologeticum ostendit accusationem, non enim defenditur nisi quod in crimine est. Unum nunc profertur, cui contradicere vel stultis est vel impudens. Sexti libri Eusebii super Origènes defensionem principium, usque ad mille ferme versus, liber iste qui Pamphilii dicitur continet. Et in reliquis scriptor eisdem operis profertur testimonia, quibus nititur approbare Origènem fuisse catholicum. Eusebius et Pamphilus tantam inter se habere concordiam et unius animam homines putas, et ab uno alter nomen acceperit. Quomodo igitur inter se dissentire poterunt, cum Eusebius in toto opere suo Origènem Ariani probet dogmatibus, et Pamphilus Nicenæ synodi, qui fuit postea, defensorem? Ex quo ostenditur, vel Didymi, vel cujuslibet alterius esse opusculum, qui sexti libri capite destruc-

ment fut-il digne d'être martyrisé? — Dieu vult sans doute lui donner le moyen de réparer son erreur, d'effacer sa faute sous les flots de son sang. Que de martyrs dans le monde entier qui s'étaient rendus coupables de diverses manières avant d'être mis à mort? Il ne nous resterait plus qu'à prendre la défense du péché sous prétexte que des martyrs avaient déjà été pécheurs.

12. Voilà, frères bien-aimés, ce que j'ai rapidement dicté en réponse à votre lettre, allant contre mes intentions, puisque j'ai dû condamner celui dont auparavant j'avais loué le génie, mais aimant mieux exposer ma réputation que ma foi. Mes amis m'ont placé dans cette alternative, ou d'être jugé coupable si je me taisais, ou d'encourir leur inimitié si je rompais le silence. Condition pénible des deux côtés; je dois néanmoins choisir ce qu'il y a de moins grave: les inimitiés purgent, le blasphème ne mérite pas de pardon. Le travail que j'ai dû faire pour traduire le *νεπί Α'ϋζω*, je vous laisse le soin de l'apprécier; car changer quelque chose dans le grec, ce n'est pas traduire, c'est bouleverser; et rendre le texte mot pour mot, c'est renoncer à la beauté de la diction.

LETTRE LXXXIV.

A PAULIN.

Jérôme répond brièvement à la seconde des questions que Paulin lui avait adressées; il passe sur la première

causa, cætera membra sociarit. Sed concedamus, ex superfluo, ut Pamphilii sit, sed necdum martyris; ante enim scriptis quam martyrium perperetur. Et quo modo, inquis, martyrio dignus fuit? Scilicet ut martyrio deleret errorem, et unam culpam sanguinis sui effusione purgaret. Quanti in toto orbe martyres, atque tam cælestium, variis subjacuerunt peccatis? Defensorem ergo peccata, quia qui postea martyres, prius peccatores fuerunt.

12. Hæc, fratres amatissimi, ad epistolam vestram celeri sermone dictavi, vincens propositum, ut contra eum scriberem cujus ingenium ante laudaveram, nihiens examinatione periclitari quam fide. Hoc mihi præstitere amici mei, ut si tacuero, reus; si responderem, inimicus judicæ. Dura utraque conditio; sed e duobus eligam quod levius est: simulas redintegrari potest, blasphemiam veniam non meretur. Quid autem laboris in libris transferendis *νεπί Α'ϋζω* sustulerim, vestro judicio derelinquo; dum et matrem quippiam de Græco, non est verentis sed evertentis; et eadem

(a) Brevesque hæc litteræ ostendunt invidiam.

ayant pour objet les difficultés de sa traduction latine du *νεπί Α'ϋζω*. Il lui fait connaître dans quels sentiments il a la Origène.

1. De la voix vous m'engagez à vous écrire; par votre éloquence vous m'en détournez; pour le style épistolaire vous approchez de Cicéron. Si vous avez à vous plaindre de ce que je vous envoie des lettres courtes et peu soignées, cela vient, non de la négligence, mais de la crainte: j'ai peur de vous fournir d'autant plus de sujets de reproche que je me laisserais aller à vous parler plus longuement. Et puis, pour tout avouer à votre sagesse, comme il n'est qu'une saison qui permette de naviger vers l'Occident, on me demande un si grand nombre de lettres, que je ne finirais jamais à temps, si je voulais répondre à tout ce que chacun me demande. Il arrive de là que, laissant de côté les artifices du discours et le souci même de ceux qui m'écrivent, je dicte au hasard ce qui se présente à ma pensée. Je vous traite donc comme un ami, et non comme un juge de ma parole.

2. Deux petites questions m'étaient présentées dans votre lettre. La première: pourquoi Dieu enduret-il le cœur de Pharaon? *Exod. iv, 7*; et l'Apôtre a-t-il dit: « Cela ne dépend ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais bien de Dieu qui fait miséricorde? » *Rom. ix, 16*, et tout ce qui semble enlever le libre arbitre? La seconde: Comment ceux qui sont nés des fidèles,

ad verbum exprimere, nequaquam ejus qui servare veli eloqui venustatem.

EPISTOLA LXXXIV.

AD PAULINUM.

Alteri e duabus Paulini questionibus (a) sibi propositis breviter respondet; priorem, quod in libris *νεπί Α'ϋζω* a se nuper Latinè versis eunctetur, omittit. Tum quo animo Origènem legerit, docet.

1. Voce me provocas ad scribendum, terras eloquentia; et in epistolari stylo prope Tullianum representas. Quod quereris, me parvas et incomptas litterulas mittere, non venit de incuria, sed timore tui, ne verbosius ad te loquens, plura reprehendenda transmittam. Et, ut sanctæ menti tui simpliciter fatear, uno ad Occidentem navigandi tempore, tanta a me simul epistole flagitantur ut, si euncta ad singulos velim rescribere, occurrere nequeam. Unde accidit ut, omnia compositione verborum et scribendum sollicitudine, dictam quidquid in buccam venerit; et ami-